

APPRENTISSAGE

FORMATION CONTINUE



CENTRE DE
FORMATION
CHATEAUFARINE

CERTIFICAT de SPÉCIALISATION ARBORISTE ÉLAGUEUR

Arrêté du 6 juillet 2017 (Parution au JO 20 juillet 2017)

QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Employé comme grimpeur-élagueur dans une entreprise d'élagage ou dans une entreprise de travaux paysagers ayant diversifié ses activités.
- ◆ Employé dans le service espaces verts d'une collectivité.
- ◆ Création d'entreprise

FICHE RNCP 31620

NIVEAU 4

DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE



PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

| APPRENTISSAGE | FORMATION CONTINUE |
|---|--|
| candidats de 18 à 29 ans révolus, ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel | candidats engagés dans la vie professionnelle ou demandeurs d'emploi |
| <ul style="list-style-type: none"> ◆ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum : BP AP, BP RC BD/BS, BAC PRO Aménagements Paysagers ou BAC PRO Forêt. Ou ◆ Attester : soit d'1 année d'activité professionnelle à temps plein en rapport avec le diplôme, soit de l'équivalent de 3 années à temps plein dans un autre emploi. | |

INSCRIPTION &
ADMISSION :

SUR DOSSIER ET
ENTRETIEN INDIVIDUEL
PERMETTANT D'ÉVALUER
LES CAPACITÉS, LA
MOTIVATION ET LE PROJET
PROFESSIONNEL

CONDITIONS MATÉRIELLES

| APPRENTISSAGE | FORMATION CONTINUE |
|--|--|
| Formation de septembre à juin, avec des alternances par périodes de 4 à 5 semaines entre centre de formation et entreprise. | |
| Durée : en présentiel 1 an 17 semaines (580 heures) au centre, 35 semaines en entreprise, dont 5 semaines de congés payés. | Durée : en présentiel 9 mois 17 semaines (580 heures) au centre, 20 semaines (700 heures) en entreprise |
| Rémunération assurée par l'employeur comprise entre 27 et 100% du SMIC selon l'âge et le niveau de formation de l'apprenti. | Selon la situation du stagiaire le coût de formation peut être pris en charge en partie ou en totalité par les organismes concernés (CPF, France Travail, Transition Pro...) selon la réglementation en vigueur. |



RÉSULTATS

- ◆ Taux de réussite aux examens : App 53 % - FC 100%
- ◆ Taux de satisfaction : App 100% - FC 100%
- ◆ Taux de poursuite d'études : NC
- ◆ Taux d'insertion pro. à 6 mois : 88,89 %
- ◆ Taux d'abandon en cours de formation 10,52 %
- ◆ Taux de rupture contrat app : 21%



OBJECTIFS

Maîtriser :

- ◆ Les connaissances scientifiques liées aux arbres pour réaliser une intervention raisonnée.
- ◆ Les connaissances pratiques afin de réaliser, organiser et gérer une intervention de taille, de démontage en tenant compte des contraintes du chantier.
- ◆ Les connaissances pour entretenir le matériel et les EPI.
- ◆ Les connaissances pratiques pour assurer les soins aux arbres.

Intervention de nombreux professionnels de l'arboriculture ornementale.

Cette formation répond aux nouvelles exigences du secteur en matière de sécurité sur les chantiers, de réalisation de travaux de qualité, de gestion durable des espaces arborés urbains et ornementaux.

CONTENU DE FORMATION

60% TRAVAUX PRATIQUES

Chantiers encadrés par des professionnels

UC 1. DÉFINIR UNE STRATÉGIE D'INTERVENTION

- ◆ Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre.
- ◆ Élaborer un plan d'intervention.



SST



HABILITATION ÉQUIVALENT CACES NACELE



GSA

UC 2. METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES D'ACCÈS AU POSTE DE TRAVAIL

- ◆ Utiliser des techniques d'accès au houppier.
- ◆ Se déplacer dans l'arbre.

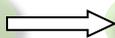
UC 3. RÉALISER DES INTERVENTIONS TECHNIQUES SUR LES ARBRES

- ◆ Réaliser des opérations de taille, d'entretien et de consolidation.
- ◆ Réaliser des opérations de suppression.



ÉVALUATION - VALIDATION

VALIDATION de 3 UC
Unités Capitalisables



OBTENTION DU
DIPLOME

Diplôme attribué aux candidats ayant obtenu les 3 UC et satisfait aux évaluations certificatives organisées au centre en cours de formation et validées par un jury permanent officiel composé de professionnels et d'enseignants.

POSSIBILITÉ DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT SUR DEMANDE

TARIF
APPRENTISSAGE :
FINANCEMENT PAR LES OPCO.
FORMATION CONTINUE
SUR DEMANDE.

CFAA du Doubs
CFPPA de Chateaufarine
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
cfppa.chateaufarine@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr

Responsable de formation :

Tristan Kraft
tristan.kraft@educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

